

### Communauté d'agglomération du Libournais



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Mise à l'enquête publique du projet de modification du plan local d'urbanisme de Les Eglisottes

Par arrêté n° 2019-269, le président de la Communauté d'agglomération du Libournais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier de modification n° 1 du PLU de Les Eglisottes.

A cet effet, **M. Gerard DESSIER**, architecte retraité, a été désigné par le président du tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Communauté d'agglomération et en mairie de Les Eglisottes **du 20 mai 2019 au 21 juin 2019**, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Au siège de la Cali, 42, rue Jules-Ferry, 33500 Libourne, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.

A la mairie de Les Eglisottes du lundi à jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 heures ; le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 heures.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie :

**Lundi 20 mai 2019, de 9 h à 12 heures.**

**Vendredi 24 mai 2019, de 14 h à 17 heures.**

**Vendredi 7 juin 2019, de 14 h à 17 heures.**

**Mardi 11 juin 2019, de 9 h à 12 heures.**

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé au siège de la Communauté d'agglomération et en mairie ou reçues au siège de la Communauté d'agglomération au 42, rue Jules-Ferry, 33500 Libourne par voie postale ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : [enquetepublique@lcali.fr](mailto:enquetepublique@lcali.fr)

En complément, le dossier ainsi que toutes les informations relatives à l'enquête publique seront consultables pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante : [www.lcali.fr](http://www.lcali.fr)

Des informations complémentaires peuvent également être demandées auprès de **M. Benjamin MAUFRONT** au service urbanisme de la Communauté d'agglomération du Libournais, tél. 05 33 03 00 10.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

*Le président de la Communauté d'agglomération.*